

Piste de ski d'Ariondaz remodelée



PISTE DE SKI D'ARIONDAZ, COURCHEVEL

INFORMATIONS TECHNIQUES

Inventaire de l'écosystème de référence	2017
Travail du sol	Décapage puis ré-épandage de la terre végétale en surface. Chenillage au bulldozer avant semis
Surface récoltée en mélange (en m ²)	17 500
Surface revégétalisée (en m ²)	4 000
Type de revégétalisation	2 modalités de semis : mélange de foin et mélange commercial « Trois vallées »
Matériel de récolte	Faucheuse et auto-chargeuse
Matériel utilisé pour le semis	Auto-chargeuse et fourches
Date de récolte	07/08/2017
Date de semis	07 et 08/08/2017
Origine des semences	Prairies de fauche situées à proximité
Quantité de matériel utilisé (Kg)	-
Protection des semis	Foin
Prix des végétaux (€/m ²)	-
Nombre de jours de travail	4

Situation géographique :
Courchevel, Savoie, région AURA

Gestionnaire du site :
Société des 3 Vallées

Altitude de la zone restaurée :
2 000 m

Habitat naturel : prairie mésophile subalpine pâturée

Objectifs : lutter contre l'érosion. Conserver le manteau neigeux. Restaurer la prairie subalpine avec des semences locales. Améliorer la valeur fourragère. Améliorer la biodiversité

Type de dégradation : prairie dégradée par le remodelage de la piste de ski

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MISE EN ŒUVRE

2017 :

- Identification des surfaces à semer
- Recherche de sites sources à proximité immédiate
- Diagnostic écologique des prairies sources
- Récolte des semences avec une faucheuse par l'agriculteur
- Préparation du sol par chenillage au bulldozer
- Préparation des deux zones de semis (mélange de foin et mélange commercial « Trois vallées »)
- Semis à l'auto-chargeuse puis épandage avec des fourches

2018 :

Suivi à N+1 an. Les zones semées sont mises en défens chaque année afin de réaliser les suivis avant le passage du troupeau de bovin.

2020 : N+3 ans

2021 : N+4 ans

2022 : N+5 ans

Prévoir un suivi à N+10 ans

Semis à l'épandeuse



Différence entre le mélange « Trois vallées » à gauche qui est composé essentiellement de Ray grass et le mélange de semences locales à droite qui présente une grande diversité d'espèces végétales



RÉSULTATS

DATE DE SUIVI :

26/07/2018, 01/07/2020, 21/08/2021, 06/09/2022

Les suivis sont réalisés sur les deux modalités testées : ❶ mélange de foin (FV) et ❷ mélange commercial « Trois vallées » (SC).

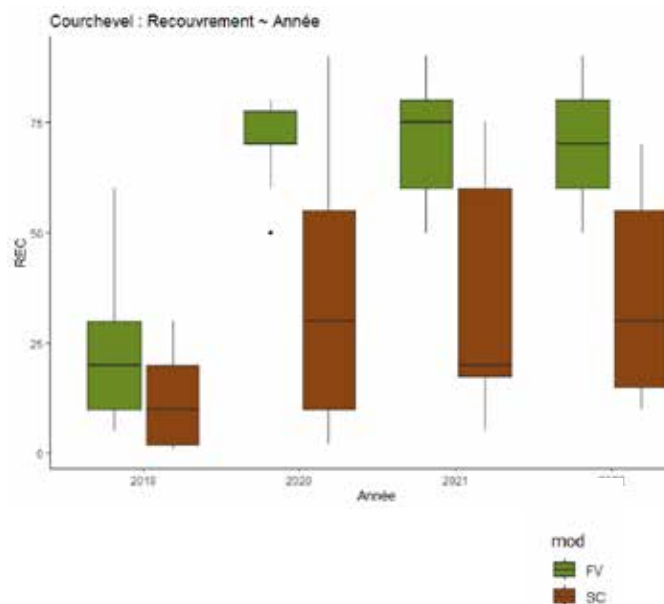
Ils sont effectués sur 15 quadrats de 0,5x0,5 m, répartis le long d'un transect fixé d'environ 15 m de long. Sur chacun des quadrats, on note le recouvrement de végétation (en %) et toutes les espèces végétales (flore vasculaire) présentes. Les transects sont repérés grâce à des plaques de métal fixées sur des tiges en métal, et placées aux extrémités des transects. Ils sont ensuite retrouvés grâce à un détecteur de métaux.



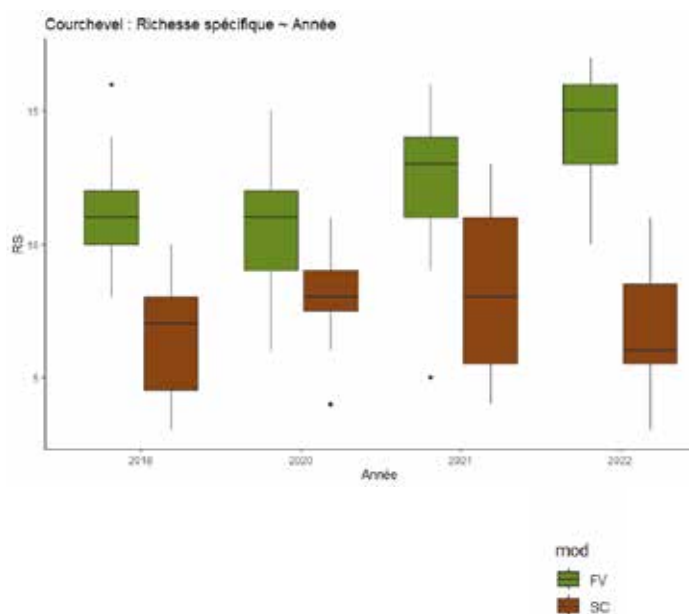
Suivi sur quadrat le long d'un transect fixe



Prairie semée avec le foin vert local, 5 ans après semis



Le recouvrement de végétation est largement plus important avec le foin vert. Les différences entre les 2 modalités, foin vert et mélange « Trois vallées », sont significatives pour toutes les années de suivi.



La richesse spécifique a largement augmenté avec le temps avec la méthode foin vert. On observe une différence significative quant au nombre d'espèces présentes dans les modalités foin vert et semences « Trois vallées » pour chaque année de suivi.



SYNTHÈSE :

Depuis 2021, le taux de recouvrement a dépassé les 70%, qui est un seuil pour protéger le sol contre l'érosion. La prairie est donc mieux protégée des phénomènes de ruissellement.

La méthode foin vert assure une plus grande biodiversité de la prairie, contrairement à la méthode « Trois vallées ».

D'autres indicateurs sont également à analyser, notamment le nombre d'espèces cibles, c'est-à-dire les espèces présentes dans l'écosystème de référence (prairie mésophile subalpine pâturée). On compte 18 espèces cibles dans la zone foin vert, contre seulement 13 dans le mélange « Trois vallées » en 2022.

Résultat de végétalisation avec des semences locales, un an après semis

Rédaction : HUC S., 2022, Revégétalisation de la piste de ski d'Ariondaz avec des semences locales sur le domaine skiable des 3 vallées, dans le cadre du programme Biodiv'Alp, Conservatoire botanique national alpin, Gap, 4p.

TRAVAUX DE REVÉGÉTALISATION RÉALISÉS PAR :

Société des trois vallées

d.vignon@s3v.com

Conservatoire botanique national alpin

s.huc@cbn-alpin.fr

06 08 08 29 77



Rappel iconographique



Érosion



Paysage



Biodiversité



Pâturage



Ski